

TENUE VESTIMENTAIRE :

Règle #1 :

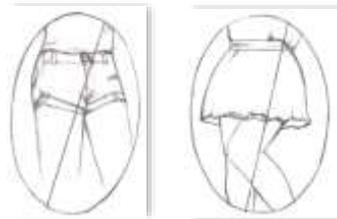
Tous vêtements d'extérieur (manteau, coupe-vent) ainsi que toutes les formes de sacs sont interdits en classe.

Règle #2 :

En entrant dans la classe, la casquette, foulard, capuchon, tuque ou autre couvre-chef doivent être retirés, sauf s'il y a autorisation de la direction.

Règle #3 :

Le vêtement du bas doit être à la mi-cuisse ou plus bas.



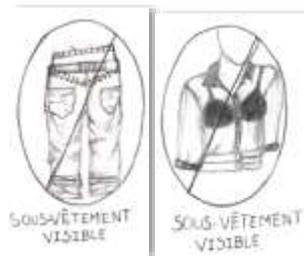
Règle #4 :

Les vêtements du haut doivent avoir une longueur minimale d'une largeur d'une règle au-dessus du nombril. De plus, les vêtements du haut doivent obligatoirement avoir des manches ou des bretelles aux deux épaules.



Règle #5 :

Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles.



Règle #6 :

Le port de chaussures avec semelles est obligatoire sur le terrain et dans l'école.

Règle #7 :

Aucun vêtement à connotation discriminatoire ou faisant la propagande de la drogue, de la violence et de l'hypersexualisation n'est autorisé.

